



# PROGRAMME DE TRAVAIL 2015

*DONNER UN NOUVEL ÉLAN À L'UNION EUROPÉENNE*

Tout au long de l'année 2015, nous nous concentrons sur des enjeux figurant au cœur de l'agenda des nouveaux décideurs désignés en 2014 ou au centre des débats publics très vifs que suscite l'Union européenne (UE). Nos travaux ont vocation à clarifier les fondements des principales controverses relatives à l'UE, à proposer des analyses et recommandations opérationnelles et à nourrir des prises de position visant à consolider et à approfondir la construction européenne.

Ils sont développés à partir de nos bureaux de Paris et de Berlin, sur la base des principaux éléments de programme présentés ci-après, qui visent à « réconcilier l'UE et ses citoyens », à « sortir l'UE de la crise économique et sociale » et à « affirmer le rôle de l'UE dans la mondialisation ».

## 1. Réconcilier l'UE et ses citoyens

Les élections européennes de mai 2014 ont confirmé la défiance que suscite l'UE, non seulement en raison des politiques qu'elle conduit mais aussi des principes et modes d'organisation qui la fondent. Il s'agit donc pour nous de répondre à cette défiance en concentrant en priorité nos travaux sur trois enjeux essentiels d'un point de vue politique, institutionnel et citoyen.

### 1.1. Consolider la « Fédération européenne d'États nations »

Nous prenons position dans le débat sur la **répartition des compétences** entre niveau national et européen et sur l'impact de la **production normative communautaire**. Nous produisons des recommandations sur l'organisation de la **differenciation politique et institutionnelle** au sein de l'UE et de la **zone euro**, notamment s'agissant du rôle des parlements nationaux et du statut du Royaume-Uni.

Nous approfondissons nos travaux relatifs à la gouvernance de la **Fédération européenne d'États nations** 20 ans après la fin de la « **Commission Delors** », y compris en valorisant les archives de notre Président fondateur, tout en prenant position sur les **grandes orientations de l'UE** (stratégies de la Commission, réunions du Conseil européen, etc.).

Nous développons des travaux sur « l'unité dans la diversité » au sein de l'UE, à la fois via des « **analyses pays** » illustrant la manière dont l'UE est perçue par ses différents États membres et citoyens (par exemple le Royaume-Uni), mais aussi en mettant en évidence les éléments d'un « **modèle européen** » au regard des autres régions du monde, tout en examinant la manière dont l'UE fait respecter les **principes démocratiques au sein des États membres**.

### 1.2. Tirer les leçons démocratiques des élections européennes

Nous entendons tirer toutes les **leçons des élections européennes de mai 2014**, notamment en termes de renforcement d'un **espace public européen** et s'agissant du rôle des **partis politiques** et de la procédure du « Spitzenkandidat ».

Nous poursuivons nos travaux relatifs aux conditions d'émergence d'une **citoyenneté européenne active**, à l'évolution des **opinions publiques** vis-à-vis de l'UE et au **rôle des parlements** européen et nationaux.

Afin de faire vivre le débat démocratique sur l'UE hors période électorale, nous organisons de nombreux « **dialogues citoyens** », impliquant un public large (société civile, acteurs sociaux, enseignants, jeunes, etc.), notamment dans le cadre de nos partenariats avec la MACIF et le MEF.

### 1.3. Promouvoir le droit de libre circulation, composante de la citoyenneté européenne

Nous prenons position face aux mises en cause que suscite l'exercice du **droit de libre circulation** des Européens établi par le traité de Rome, ainsi que la gestion de l'espace Schengen.

Nous rappelons notamment sur la base de quelles **règles** ce droit est exercé et quelles sont ses **incidences économiques, sociales et politiques**. Nous soulignons en particulier que la « libre circulation » ne correspond pas à un **droit inconditionné** et analysons la **marge de manœuvre** des États membres en la matière.

Nous expliquons les **différences entre libre circulation et immigration**, ainsi que les différents régimes juridiques auxquels sont soumis les citoyens économiquement actifs et inactifs, notamment en matière d'aides sociales.

## 2. Sortir l'UE de la crise économique et sociale

En 2015, nous nous concentrons sur quatre enjeux économiques et sociaux fondamentaux pour sortir l'UE de la crise qu'elle traverse.

### 2.1. Parachever l'Union économique et monétaire

Nous continuons nos travaux sur le **parachèvement de l'UEM** qui, en dépit des réformes récentes, est toujours vulnérable, notamment face à des crises de

solvabilité auto-réalisatrices ou à l'absence de mécanismes de stabilisation macroéconomique au niveau européen.

Nous approfondissons les conclusions du rapport du « groupe Tommaso Padoa-Schioppa », notamment s'agissant de **l'union budgétaire**, à partir de la proposition de création d'un Fonds monétaire européen. Nous poursuivons également nos travaux sur un **mécanisme d'absorption des chocs asymétriques**, ainsi que la production de recommandations visant à promouvoir des **réformes structurelles** et à réduire les divergences entre pays de la zone euro.

Nous analysons la mise en place de **l'union bancaire**, dans le prolongement de nos travaux sur la **capacité budgétaire de la zone euro**, en participant notamment aux débats relatifs à la création d'un filet de sécurité pour le Fonds unique de résolution bancaire, prévu pour 2016.

## 2.2. Renforcer l'Europe sociale après la crise

Nous accordons une attention particulière à la contribution que l'UE peut apporter dans la gestion des **conséquences sociales de la crise**, en particulier la forte hausse du chômage dans de nombreux pays européens. Dans ce contexte, nous mettons l'accent sur l'évaluation des initiatives adoptées ces dernières années en faveur de **l'emploi des jeunes** et nous mobilisons pour un renforcement de la contribution de l'UE dans ce domaine afin d'échapper à une « génération perdue ».

Nous approfondissons nos travaux sur la **dimension sociale de l'UEM et de l'UE**, en nous centrant sur des mesures permettant de mettre en place un véritable **marché unique des travailleurs**.

30 ans après la « relance de Val Duchesse », nous contribuons aux efforts de dynamisation du **dialogue social européen**, tout en poursuivant nos travaux sur les activités européennes des acteurs de **l'économie sociale et solidaire**.

## 2.3. Promouvoir une véritable « Union de l'énergie »

Nous prolongeons notre mobilisation en faveur d'une « **Communauté européenne de l'énergie** » et formulons un ensemble de recommandations pour la mise en œuvre opérationnelle de l'**« Union de l'énergie »** proposée par la Commission Juncker, en abordant aussi bien ses défis internes qu'externes.

Dans la perspective de la prochaine Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 21), nous analysons les **enjeux énergétiques et climatiques**, ainsi que les enjeux institutionnels et de négociation liés au rôle et à la stratégie de l'UE. Nous nous focalisons en outre sur les enjeux de gouvernance européenne liés au développement durable, à la compétitivité et à la sécurité des systèmes énergétiques en Europe et dans son voisinage.

Nous mettons en perspective les enjeux liés à la gouvernance des politiques énergétique et climatique européennes et internationales et faisons interagir les décideurs et les parties prenantes à l'échelon international, européen et national. Nous promouvons notre concept de « Communauté européenne de l'énergie » **en Allemagne** et mettons en perspective l'**« Energiewende »** et les effets économiques, politiques, financiers et sociaux de la transition énergétique en Allemagne dans le contexte européen, tout en prenant position sur la coopération régionale entre la France et l'Allemagne.

## 2.4. Contribuer plus largement aux débats sur la sortie de crise

Nous contribuons aussi plus largement aux débats relatifs la stratégie européenne de sortie de crise et prenons position sur les différentes actions entreprises au niveau européen pour **relancer la croissance et l'investissement** en Europe. Dans ce contexte, nous accordons une attention particulière aux enjeux de **financement**, en insistant notamment sur le rôle des instruments innovants (BEI, project bonds, etc.) et du **budget européen**.

Nos travaux portent également sur la **fiscalité au sein du marché unique**, alors que l'impact de la crise sur les budgets nationaux et les scandales d'évasion fiscale ont utilement relancé le **débat sur la coopération/coordination fiscale** en Europe.

Nous évaluons la contribution de la **politique de cohésion** à l'évolution **des opinions publiques au regard du projet européen**, y compris depuis la crise de 2008.

## 3. Affirmer le rôle de l'UE dans la mondialisation

Nous œuvrons à une mobilisation accrue de l'UE en matière extérieure, afin de lui donner tout son sens dans la mondialisation et l'inciter à agir de manière plus concrète sur quelques enjeux clés.

### 3.1. Engager l'Europe dans le monde et dans son voisinage

Dans la lignée du Manifeste de 2014 de notre Task-Force Relex, nous poursuivons nos travaux sur les enjeux géopolitiques qui dominent l'agenda de la nouvelle Commission, en nous concentrant sur la mise en œuvre de la « clusterisation » **de l'action extérieure de l'UE** renforcée par Jean-Claude Juncker.

Nous accordons une attention prioritaire aux **relations entre l'UE et ses voisins**, qu'il s'agisse des pays du Sud de la Méditerranée ou de la **Russie**, à travers l'exploration des pistes de coopération permettant d'éviter une escalade des conflits et de **mieux gérer notre interdépendance**. La profonde mutation de l'**Afrique** suscitant un intérêt accru des Occidentaux comme des puissances émergentes, nous réévaluons la portée des **dynamiques d'intégration** à l'œuvre sur ce continent.

Alors qu'une politique de sanctions semble se substituer par défaut à la volonté d'engagement des États membres dans des opérations extérieures de gestion de crise, nous nous mobilisons pour une **mutualisation**

europeenne des capacités de défense, qui tarde à se mettre en place.

### 3.2. Clarifier la politique commerciale de l'UE

Nous prenons position sur les **enjeux clés des négociations du projet d'accord « TTIP »** (ISDS, convergence réglementaire, impact géopolitique, etc.), qui ont suscité une mobilisation sans précédent des opinions publiques. Nous élargissons cette prise de position aux **grandes priorités de la politique commerciale commune**, face à une contestation croissante du libre-échange dans divers États membres.

### 3.3. Développer une politique migratoire européenne

Nous poursuivons nos travaux sur le contrôle des frontières et le droit d'asile en nous attachant d'une part, au développement d'une **politique commune d'immigration légale** fondée sur la **mobilité**, impliquant étroitement les États tiers, et d'autre part, sur la **contribution des diverses politiques d'action extérieure de l'UE** (politique commerciale, voisinage, agriculture, développement, etc.) à la gestion des flux migratoires à destination de l'UE. ●

Avec le soutien de :

